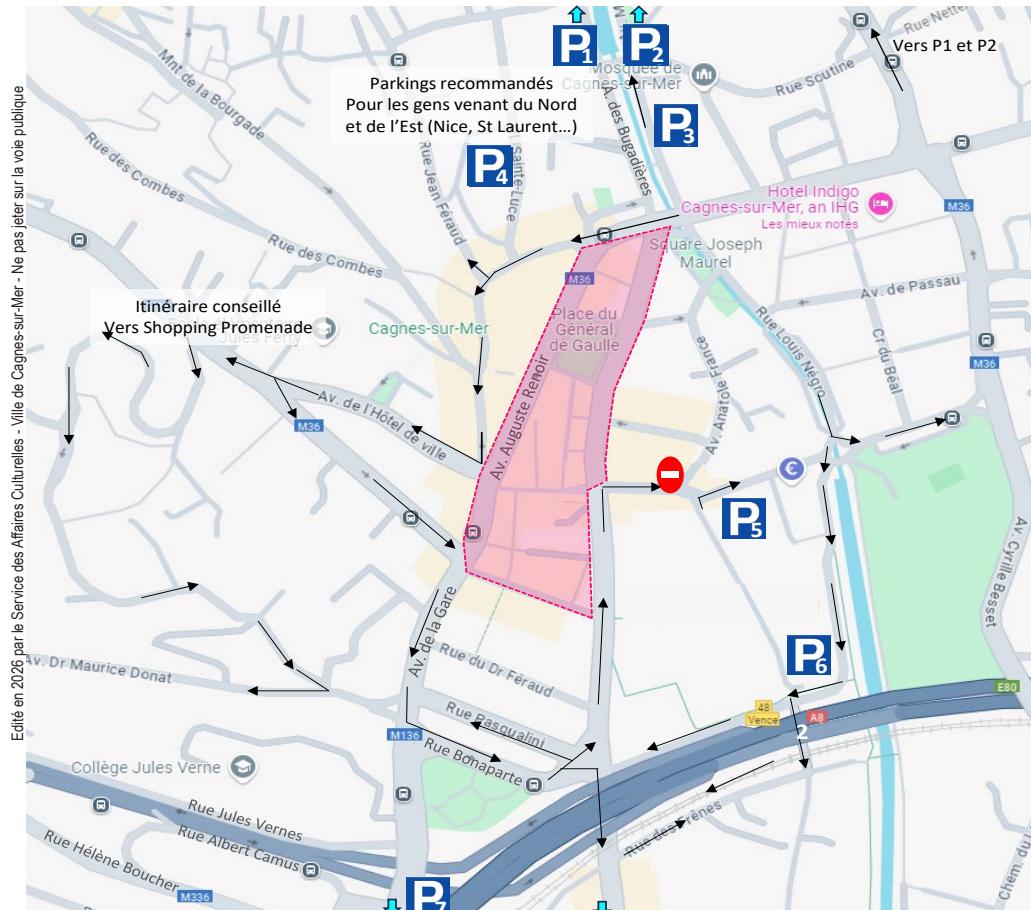




CARNAVAL - Mercredi 25 février 2026

(sera reporté le mercredi 4 mars en cas de pluie)

Plan Circulation et Stationnement



Parking de la Piscine : 228 places et 2 PMR – Gratuit



Parking Sauvage et tennis : 229 places et 4 PMR + 42 places et 2 PMR devant l'entrée – Gratuit



Parking Gare Routière : 54 places



Sainte Luce : 170 places



Parking de la Villette 1 : 320 places -Privé



Parking de la Villette 2 : 43 places



Parking Garigliano : 70 places



Périmètre de la manifestation interdit à la circulation + stationnement y compris les vélos, trottinettes, tricycles et quadricycles de 13h à 20h selon l'arrêté municipal n° 2026/0121 du 27 janvier 2026.



Une ville qui bouge !

cagnes.fr

